

GARANTIE

IMPLANTS MAMMAIRES PRÉ-REMP LIS

DE GEL DE SILICONE

CEREFORM[®]



EUROMI BIOSCIENCES

Zoning Industriel des Plenesses
11 rue des Nouvelles Technologies
4821 Andrimont (BE)

Tel. : +32(0) 87 29 22 22
Fax : +32(0) 87 29 22 23

www.euromi-biosciences.com
info@euromi-biosciences.com

L'ENGAGEMENT D'EUROMI BIOSCIENCES

Notre engagement se traduit par la volonté de vous proposer des produits performants et fiables doublés d'une qualité de service irréprochable, dans le plus grand respect des normes et réglementations en vigueur.

C'est dans cet esprit que nous avons développé la gamme des implants mammaires CEREFORM®.

Nous concrétisons cet engagement envers vous en vous offrant une **garantie à vie¹ sur les prothèses mammaires pré remplies de gel de silicone CEREFORM® dès leur implantation.**

LA GARANTIE CEREFORM® Standard

- L'adhésion au programme est **automatique** pour toutes les patientes ayant reçu un implant de la gamme CEREFORM®.
- Le remplacement de l'implant CEREFORM® est **garanti durant toute la durée de vie de l'implant (10 ans)²**, quel que soit le modèle.
- L'implant sera remplacé **par un implant identique** (profil et volume). Le changement pour un implant plus petit ou plus gros n'est pas possible.

LES CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

- La garantie s'applique **exclusivement** dans le cas d'une rupture avérée de l'implant liée à une perte d'intégrité de l'enveloppe due à un défaut de fabrication ou d'une contracture capsulaire de grade III ou IV selon l'échelle de Baker, en dehors de toute autre raison.
- La garantie concerne uniquement les implants mammaires pré remplis de gel de silicone de la gamme CEREFORM®.
- Le nouvel implant doit être un implant CEREFORM®.
- La pose de l'implant doit avoir été effectuée, conformément aux procédures chirurgicales reconnues, par un **praticien qualifié en chirurgie plastique, esthétique et reconstructrice**, en accord avec la documentation fournie avec l'implant.
- L'implant doit avoir été acheté et implanté dans un pays où la société Euromi Biosciences dispose de distributeurs agréés.

^{1 2} Les implants mammaires ne sont en aucun cas des implants définitifs et doivent être remplacés après un certain nombre d'années. Cette durée de vie est estimée à 10 ans. (Voir le paragraphe "Durée de vie de l'implant" dans notre document de consentement éclairé).

LES EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Implants détériorés au cours de l'intervention;
- Remplacement d'un implant intact sur le sein opposé;
- Produits d'autres fabricants;
- Infections, hématomes, œdèmes, vagues, plis, migration de l'implant, réactions adverses consécutives à la rupture...;
- Complications opératoires et post-opératoires telles que la rupture ou la fuite qui s'avère être la conséquence directe d'une ré-intervention (capsuloclasie, révision de la chirurgie...) ou d'un traumatisme violent (accident de la route, agression, attentat...);
- Patientes insatisfaites de leurs implants pour des raisons purement esthétiques (taille ou résultat).

LES EXTENSIONS DE GARANTIE CEREFORM® *Confort et Sérénité* (OPTION)

- Ces extensions viennent **en complément de la garantie CEREFORM®** et reprennent les mêmes conditions d'application et exclusions.
- Le remplacement de l'implant CEREFORM® est **garanti durant toute la durée de vie de l'implant (10 ans)³**, quel que soit le modèle.
- L'implant sera remplacé **par un implant identique** (profil et volume). Le changement par un implant plus petit ou plus gros n'est pas possible.
- À cela, nous ajoutons **une assistance financière de :**

- **2 000 € maximum pour la garantie Cereform® *Confort*** sous réserve que les conditions soient respectées.

Cette extension de garantie devra être **validée au préalable par Euromi Biosciences pour un montant forfaitaire unique de 100 € net.**

- **4 000 € maximum pour la garantie Cereform® *Sérénité*** sous réserve que les conditions soient respectées.

Cette extension de garantie devra être **validée au préalable par Euromi Biosciences pour un montant forfaitaire unique de 200 € net.**

Cette assistance financière permet la prise en charge de tout ou partie des frais inhérents à l'intervention pour un montant de 2000 ou 4000 € maximum. Elle ne constitue en aucun cas l'octroi d'un prêt au patient.

- Ces **extensions de garanties sont toutes les deux valables 1 fois durant les 10 ans** qui suivent la pose d'implant mammaire.

³ Les implants mammaires ne sont en aucun cas des implants définitifs et doivent être remplacés après un certain nombre d'années. Cette durée de vie est estimée à 10 ans. (Voir le paragraphe "Durée de vie de l'implant" dans notre document de consentement éclairé).

LA PROCÉDURE À SUIVRE

- Aucune intervention de votre part n'est nécessaire pour bénéficier de la garantie standard.
- Pour bénéficier des extensions de garantie, vous devrez avoir au préalable **complété le formulaire d'adhésion et réglé les frais de participation** suivant les modalités spécifiées sur celui-ci, dans un délai maximal de 30 jours suivant la pose d'implant mammaire.
- Vous devrez conserver la confirmation de son adhésion au programme CEREFORM® *Confort* ou *Sérénité*.

L'implant explanté et décontaminé doit nous être retourné dans un délai de 30 jours maximum suivant l'explantation, après avoir suivi la procédure du formulaire d'explantation.

Après réception et examen du produit explanté et de la demande de prise en charge, un rapport sera établi par notre service qualité puis transmis au chirurgien ainsi qu'aux autorités compétentes concernées dans les plus brefs délais.

- La garantie s'appliquera si et seulement si toutes ces conditions sont respectées.

RÉCAPITULATIF DE NOS GARANTIES

Dans le cas d'une rupture avérée de l'implant liée à une perte d'intégrité de l'enveloppe due à un défaut de fabrication ou de contracture capsulaire de grade III ou IV selon l'échelle de Baker :

	Coût	Durée	Garantie	Modalités
Garantie CEREFORM® Standard	Gratuite	10 ans	Remplacement de l'implant	Adhésion automatique
Garantie CEREFORM® Confort	100 €	10 ans	Assistante financière 2000 € maximum	Adhésion dans un délai maximal de 30 jours suivant la pose
Garantie CEREFORM® Sérénité	200 €	10 ans	Assistante financière 4000 € maximum	